

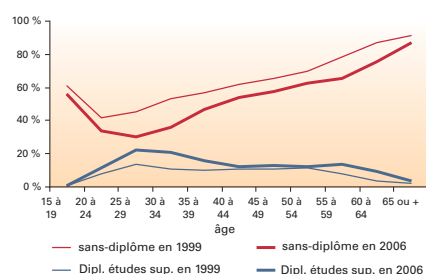
U ne population plus diplômée malgré un retard de scolarisation persistant

Le niveau de diplôme des Réunionnais, en tenant compte du plus haut diplôme obtenu, s'est sensiblement élevé depuis 1999. Parmi les 15-64 ans ayant quitté le système éducatif, 15 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (10 % en 1999) et 13 % ont leur baccalauréat (9 %). Cela résulte du meilleur niveau de formation des plus jeunes, et du départ des générations plus âgées, peu diplômées. La Réunion rattrape lentement son retard par rapport à la France métropolitaine, la proportion de bacheliers s'accroît un peu plus vite qu'en métropole.

Pourtant le département accuse un retard de scolarisation notable au-delà de 16 ans. Dès 18 ans trois jeunes sur dix ont quitté l'école. Le taux de scolarisation des 16-19 ans s'établit à 76 % (87 % en métropole) et celui des 20-24 ans à 26 % (40 % en métropole). C'est pour cette dernière classe d'âge que la scolarisation a réellement progressé alors qu'une partie d'entre eux poursuit ses études en métropole et n'est donc pas prise en compte ici.

Les jeunes Réunionnais de 25 à 29 ans sont presque tous sortis du système scolaire. Leur part de "sans diplômés" (ayant au plus le brevet des collèges) est en nette diminution : 30 % aujourd'hui contre 45 % en 1999. Toutefois, ils détiennent moins de diplômes que leurs homologues en France métropolitaine : 43 % ont au moins un baccalauréat (contre 64 %) dont 22 % sont aussi titulaires d'un titre de l'enseignement supérieur (contre 41 %). Le départ de nombreux Réunionnais pour suivre des études supérieures en métropole n'explique qu'en partie ce retard. ▲

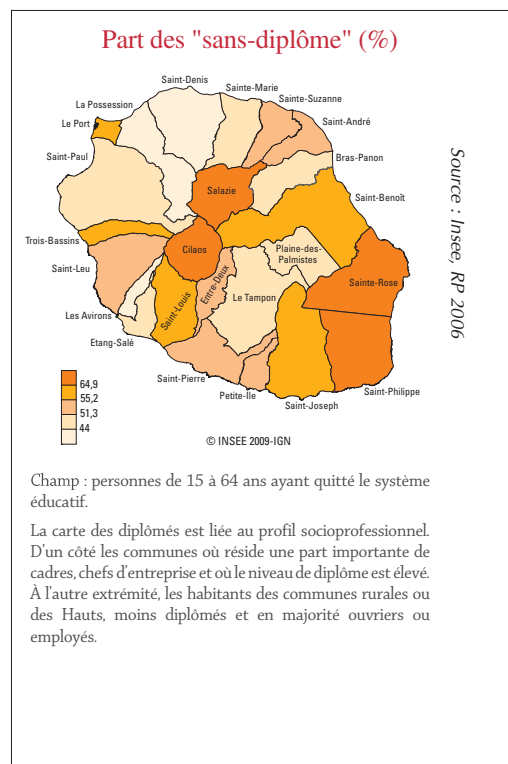
Part des "sans-diplôme" et des diplômés de l'enseignement supérieur (%)



Source : Insee, RP 2006

Champ : personnes de 15 à 64 ans ayant quitté le système éducatif.

Part des "sans-diplôme" (%)



Source : Insee, RP 2006

Champ : personnes de 15 à 64 ans ayant quitté le système éducatif.

La carte des diplômés est liée au profil socioprofessionnel. D'un côté les communes où réside une part importante de cadres, chefs d'entreprise et où le niveau de diplôme est élevé. À l'autre extrémité, les habitants des communes rurales ou des Hauts, moins diplômés et en majorité ouvriers ou employés.